

POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL AU SUJET DE L'ABROGATION DU RÈGLEMENT DE CITATION HISTORIQUE DU CENTRE CULTUREL

Voici un résumé de la position du Conseil municipal qui l'a amené à adopter unanimement un avis de motion visant le retrait de la citation historique sur le Centre culturel. Ce document est soumis à l'attention des citoyens qui voudraient participer à la consultation publique du 1^{er} juin 2015 tenue à l'hôtel de ville à 19h00.

1- La ville a entrepris au début de l'année des négociations avec HBO afin de trouver une issue négociée à la poursuite intentée par HBO contre la ville. Dans le cadre de ces négociations, la ville s'est fixé les objectifs suivants : assurer la conservation du bâtiment, assurer l'ouverture de la plage le plus rapidement possible, explorer les possibilités d'utilisation d'une partie du Centre culturel pour des fins communautaires et évidemment, faire cesser la poursuite. Quelques propositions ont été faites de part et d'autre, propositions que les parties ont convenu de maintenir confidentielles. Malheureusement, les négociations n'ont pas porté fruit, mais ont permis de rapprocher les 2 parties. À l'issue de ces négociations, le conseil municipal est arrivé à la conclusion que l'abrogation de la citation historique était le meilleur moyen à mettre en œuvre afin de rejoindre le plus efficacement les objectifs de la ville et réduire le fardeau financier pour les citoyens.

2- Le Centre culturel étant actuellement inoccupé, ce qui favorise sa dégradation par l'absence de chauffage et d'entretien, la Ville souhaite en arrêter rapidement la dégradation qui pourrait le rendre irrécupérable à court/moyen terme.

3- Le 1^{er} mai 2015, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a déposé un projet de *Plan de conservation* du Centre culturel. En vertu de ce document de 40 pages et conformément à la loi sur le patrimoine, le propriétaire d'un bâtiment patrimonial, en l'occurrence

HBO Construction, est tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter sa détérioration. Ce document, qui guidera le ministère dans la gestion de son classement historique, rassure le conseil municipal quant à la portée de la protection gouvernementale du bâtiment et milite donc en faveur du retrait de la citation.

4- Le classement historique du MCC et l'aire de protection définie autour du bâtiment garantissent une protection adéquate du bâtiment. La citation constituait une assurance supplémentaire pour la ville que le bâtiment allait être efficacement protégé, mais le plan de conservation du MCC rassure la ville quant à la portée de la protection du classement gouvernemental.

6- L'obligation contractuelle par HBO Construction, en vertu de l'acte de vente du 25 octobre 2013, de réaliser leur projet tel que soumis à la Ville et déposé au MCC en juin 2013 pour approbation des plans, suite au classement patrimonial par le MCC. Le défaut de procéder par HBO entraînerait une rétrocession du Centre culturel à la ville au terme d'un délai de 3 ans.

7- Réduire l'ampleur de la poursuite contre la ville voire même de faire cesser les démarches judiciaires en répondant favorablement à la principale demande de HBO Construction, à savoir le retrait de la citation par la Ville.

8- Favoriser une ouverture rapide de la plage aussitôt les travaux terminés par HBO Construction ou même avant si la situation le permet.